



Atelier n°3 du Grenelle de l'Estuaire SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

REUNION DE LANCEMENT

75 personnes, issues des 5 collèges du Grenelle ont participé ce vendredi **13 février**, à Saint-Romain-de-Colbosc, au lancement de l'atelier « Santé et Environnement » du Grenelle de l'Estuaire. L'objectif de cette première réunion était de partager des diagnostics, faire émerger des axes de travail et des thèmes de « groupes » destinés à aboutir à des « fiches actions ». Ces propositions seront présentées au Comité des élus de l'Estuaire dans le cadre d'une charte de progrès à l'échelle des cinq territoires. La synthèse de la réunion du 13 février a permis de déterminer **trois thèmes principaux**, auxquels les participants peuvent s'inscrire via le site du Grenelle de l'Estuaire (<http://www.grenelle-estuaire.fr>) : **enjeux comportementaux, enjeux environnementaux, enjeux d'anticipation.**

I. OUVERTURE DES TRAVAUX : UN GRENELLE DE L'ESTUAIRE : POURQUOI, COMMENT ?

Bertrand GIRARDIN, président de l'atelier « Santé et Environnement », vice-président de la communauté de communes et maire de Saint-Romain-de-Colbosc, ouvre la réunion et présente les intervenants :

- **Edouard PHILIPPE**, maire-adjoint du Havre, conseiller général, vice-président de la Communauté de l'agglomération havraise (CODAH), animateur du Grenelle de l'Estuaire,

- Le docteur **Joël CLEMENT**, vice-président de l'atelier « Santé et environnement », vice-président de la Communauté de communes Caux-Vallée-de-Seine,

- **Gilbert SAULOT**, chargé de mission Sciences et Développement Durable à l'Inspection Académique de Haute Normandie,

- **Jean-Pierre HULOT** (président du cycle "Responsabilité sociale d'entreprise et Développement durable" de l'Institut de Gestion Sociale).

Bertrand GIRARDIN rappelle que le Grenelle de l'Estuaire est **né au sein du Comité des élus**, sur une proposition d'Antoine RUFENACHT, maire du Havre, président du comité des élus. Chacun des cinq pays de l'Estuaire préside l'un des cinq ateliers thématiques.

L'atelier « Santé – Environnement » traite d'une vaste - et passionnante - problématique.

Cette première réunion aussi pour objet de constituer des sous-groupes de travail.

Une réunion de synthèse aura lieu au Havre.

Edouard PHILIPPE souligne que le Grenelle de l'Estuaire est **une expérience originale**. Il est la **première déclinaison locale** du Grenelle national, dont le succès a tenu à la **participation** de nombreux acteurs et, de fait, à la richesse des débats.

De la même manière, le Grenelle de l'Estuaire a pour objectif de **réunir des gens, qui ne se connaissent pas toujours, et de confronter les expertises, avis, opinions, sujets**

. L'atelier « **Gouvernance** » se réunira un peu plus tard, lorsque que les autres ateliers auront suffisamment travaillé sur des sujets qui influencent le débat sur la gouvernance.

II. CADRE ET METHODE DE L'ATELIER « SANTE ET ENVIRONNEMENT ».

Jean-Pierre HULOT rappelle le contexte et le cadre des débats de cette première réunion.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Une définition « institutionnelle » de la santé environnementale est proposée par l'OMS :

« La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de vie, qui sont déterminés par des facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux et psychosociaux de l'environnement. Elle renvoie également à la théorie et aux pratiques d'évaluation, de correction, de contrôle et de prévention des facteurs de l'environnement, qui peuvent porter préjudice à la santé des générations actuelles et futures ».

Cette définition s'inscrit ici dans une **perspective de développement durable**.

2. LES ACTEURS SONT NOMBREUX.

ce qui contribue à la complexité du sujet : Etat, services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, institutions, associations, professionnels, population, Union européenne (cette dernière a un rôle d'impulsion, de réglementation et de financement).

3. QUEL CADRE INSTITUTIONNEL ?

- **Une loi de 1902** fixe le cadre de l'action publique pour les eaux de consommation, l'assainissement, la salubrité des immeubles, la lutte contre les maladies contagieuses...

- **La loi de Santé Publique de 2004** présente, parmi 100 autres, **8 objectifs** sur le champ de la santé et l'environnement.

- **Le Plan National Santé Environnement (PNSE- 2004 – 2008)**, premier du genre en France, est issu d'une concertation interministérielle. Il décline 45 actions, dont 12 sont retenues comme prioritaires et regroupées autour de **3 objectifs** :

- . garantir un air et une eau de bonne qualité (1),
- . prévenir les pathologies d'origine environnementale, notamment les cancers (2),
- . mieux informer le public et protéger les populations sensibles (3).

- **Enfin, le Grenelle de l'environnement (2007)** fixe **5 axes d'intervention** pour « préserver la santé et l'environnement, tout en stimulant l'économie » :

- . réduire les expositions (1),
- . respecter les objectifs réglementaires en matière de qualité de l'air extérieur (2),
- . lutter contre le bruit (3),
- . améliorer les connaissances sur les risques émergents (4),
- . poursuivre la prévention, la réhabilitation des sols pollués, le recyclage des déchets (5)...

4. ON SE TROUVE EN PRESENCE DE TROIS PRINCIPAUX GROUPES D'ENJEUX :

- . **comportementaux**, liés au contexte socio-économique, aux habitudes, aux modes de vie, aux comportements vis-à-vis de la maladie et des soins, à l'héritage culturel, ...
- . **environnementaux liés** au contexte industriel, à l'offre de soins, à l'aménagement urbain, au contexte agricole, ...
- . **d'anticipation** liés aux outils de surveillance, à la gestion des risques, aux mécanismes d'alerte et d'urgence, à la mise en place d'une politique de prévention, ...

5. L'OBJECTIF DE L'ATELIER.

est de **formaliser un projet, qui s'inscrira, par exemple, dans une charte de progrès**.

À cette fin, les participants sont invités à suivre la méthode proposée au moment du lancement du Grenelle de l'Estuaire, le 28 novembre 2008 : partager des diagnostics, élaborer en commun des propositions (à travers l'expression des cinq collègues du Grenelle), travailler en sous-groupes, réaliser une synthèse de ces travaux.

6. CETTE PREMIERE REUNION DOIT PERMETTRE DE S'ACCORDER SUR :

- . **la formulation des objectifs** de l'atelier « Santé et environnement »
« Proposer les voies et moyens pour l'amélioration de la santé et de la qualité environnementale à l'échelle de l'Estuaire »
- . **l'organisation de l'atelier** : nombre de sous-groupes et périodicité, thèmes abordés, coordination des travaux au regard de la transversalité des sujets et des « compartiments » communs (milieux, produits, exposition, prévention, etc.).

III. INTERVENTIONS ET DEBATS

1. DECLINER LE PRSE.

Pierre-Jean BAUDOUARD, radiologue, membre du Conseil de développement de la CODAH, souligne que **le Grenelle de l'Estuaire pourrait partir des déclinaisons régionales du plan national santé-environnement (PNSE).**

2. S'APPUYER SUR DES ELEMENTS CHIFFRES, POUVOIR LES CONFRONTER ET LES ANALYSER.

Joël CLEMENT évoque **une étude sur les risques sanitaires à Port-Jérôme**. Des prélèvements ont été réalisés sur des sites, des végétaux, des œufs, etc. « Cela prendra du temps, il manque encore des éléments chiffrés, mais **c'est à partir de ce type d'outils que l'on pourra faire des progrès...** »

Denis MERVILLE, maire de Sainneville-sur-Seine, rappelle la nécessité de travailler à partir de **chiffres validés**. Il sera utile, notamment à travers le site Internet du Grenelle, de collecter des données, afin de pouvoir **les confronter et d'établir un diagnostic**.

Le docteur **Jean-Luc SALADIN**, conseiller municipal du Havre, **présente des données quantitatives sur 10 ans** (elles seront mises en ligne sur le site du Grenelle de l'Estuaire).

Edouard PHILIPPE souligne qu'il faudra, en effet, **confronter la collecte des données** au sein des ateliers, les faire partager, et surtout en tirer **des propositions**.

Jérôme DUBREIL, représentant du pôle Santé Environnement (Santé publique) de la DRASS Haute-Normandie, précise que **les résultats du Programme de surveillance Air et Santé** pour l'agglomération du Havre seront **disponibles en mars 2009**. Les **résultats de l'étude de Port Jérôme sont attendus pour le début de mars**.

3. ISOLER, ANALYSER, COMPARER, LES FACTEURS DE RISQUES.

Bernard LELIEVRE (*Que choisir ?*) évoque la **pollution industrielle** et les OGM. Il suggère de lister les causes de risques et de refuser les nouveaux projets industriels polluants.

Michel BERGOUGNAN, directeur de l'usine de Gonfreville-L'Orcher de Total Petrochemicals France, insiste sur **la difficulté d'isoler les facteurs et la nécessité d'approfondir les diagnostics** : les cancers ne sont pas directement liés à la pollution – il sera très important d'avoir les chiffres, pour mesurer l'impact sanitaire et proposer des solutions. L'étude du professeur Salem montre que des zones peu industrialisées sont, de fait, très impactées. **Il y existe des aspects alimentaires et comportementaux à prendre en compte.**

Raymond SAVOYE, membre du Conseil de développement de la CODAH (ancien directeur de Renault Sandouville), indique qu'on peut aussi se référer à **l'Atlas de la Santé en France** (édité par le professeur Gérard Salem) : « on meurt au nord de l'Estuaire plus qu'en France ».

Il **existe des exemples de progrès à étudier** (comme à Rennes, où le taux de décès s'est réduit).

Enfin, des zones industrielles ont été comparées. Elles n'ont pas les mêmes taux de décès, ce qui montre bien qu'il existe des causes **multi-factorielles**. On pourra gagner du temps en faisant appel à des compétences sur ces sujets.

4. PASSER A L'ACTION.

Le docteur **Jacky MAILLARD**, médecin généraliste et membre de la Commission Santé-Environnement de l'Union régionale des médecins libéraux de Haute-Normandie, estime **qu'il y a unanimité des médecins sur le diagnostic : la santé publique s'est fortement dégradée au sein de l'Estuaire**. « Les chiffres, nous les avons. Il est **temps d'imaginer des solutions**.

Nos organismes sont imprégnés par la chimie, les milieux intérieurs sont pollués. Il faut faire la part des comportements et de l'environnement. »

Bertrand LEBOURG, infirmier libéral,

Jean MOREAU, vice-président de la communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc, maire de Saint-Laurent-de-Brévedent,

souhaitent aussi que l'on « dépasse les chiffres pour **proposer des moyens et des actions** très concrets ».

5. REDUIRE LES INEGALITES, ETRE DES « PASSEURS D'IDEES ».

Pascal LE ROUX, pédiatre, urgentiste, président de la Commission médicale d'établissement du Groupe Hospitalier du Havre, insiste sur la nécessité de **confronter ces données pour tenter d'être des « passeurs d'idées »**. Un objectif sera de **contribuer à rééquilibrer le maillage d'accès aux soins** sur le territoire.

Olivier JOUGLA, maire-adjoint du Havre, chargé de la santé, souligne que **l'atelier doit permettre de lever le voile sur « de formidables inégalités » territoriales**. Il ne faudrait pas en susciter de nouvelles, mais au contraire aboutir à des propositions pragmatiques, **à la mesure de notre économie et des populations les plus vulnérables**.

Maud HARANG-CISSE présente sa mission à la CODAH et indique qu'elle réalise un diagnostic de santé, afin de **mettre en place des actions de santé publique pour les habitants de l'agglomération**. Les premiers résultats disponibles concernent **l'offre de soins**.

Jean-Philippe RIGAUD, conseiller municipal de Notre-Dame-de-Gravenchon et conseiller communautaire de Caux vallée-de-Seine, ajoute que **l'atelier concerne les cinq pays de l'Estuaire et notamment les zones rurales** et que tout n'est pas comparable. Il faudrait décliner l'étude de la Codah à l'échelle de l'Estuaire.

6. LES ETUDES MONTRENT AUSSI DES EVOLUTIONS POSITIVES.

Le docteur **Agnes DEMARE**, directeur de la Santé de la Codah, propose de **présenter un diagnostic**, en particulier en montrant **les évolutions** qui ont eu lieu au cours des dernières années et « qui montrent que **des choses ont avancé** »

Véronique DELMAS, directrice d'Air Normand, souligne que **le partage de données** sur la pollution de l'air et les odeurs mettra aussi **l'accent sur des évolutions positives constatées au cours de ces dernières années**. Elles peuvent montrer que **des améliorations ont eu lieu - et sont possibles**.

Il reste que **les études épidémiologiques analysent surtout le risque à court terme**. Dans le cas du SO₂ (dioxyde de soufre), notamment, la littérature parle peu des effets à long terme sur la santé (comme les cancers). Il faudrait développer des études sur les effets à court terme de la pollution sur la santé.

7. ALLER AU-DELA DES RISQUES LES « MIEUX PERCEPTIBLES ».

Luc DUNCOMBE, conseiller général du Calvados, conseiller municipal de Caen, souhaite « qu'on aille plus loin dans la connaissance des causes, **au-delà de celles qui sont perceptibles** (comme la qualité de l'air) et notamment que soient traitées les « facteurs de risques pour l'avenir », les **problématiques relatives à la qualité des sols et de l'eau, du milieu marin**. Par exemple, entre autres causes, **la qualité très dégradée du bouchon vaseux dans l'Estuaire, « bombe à retardement pour la santé de demain »**. « C'est lié à l'économie d'hier, avec un effet cumulatif qui vient de ce que charrie la Seine en amont »

Le docteur **CLEMENT** ajoute que **beaucoup de facteurs de risques, plus insidieux, comme l'agriculture et l'alimentation**, doivent, en effet, être étudiés.

Denis MERVILLE évoque la **pollution des milieux marins** et la mise en place d'une commission présidée par le Conseiller régional **Jean-Pierre GIROD**.

Annie LEROY, présidente d'Ecologie pour le Havre, évoque **la pollution radioactive** qui atteint l'estuaire de la Seine à partir d'installations situées sur d'autres territoires.

Jérôme COUTEAU (Toxem) souligne **le lien entre la santé humaine, la pollution organique (avec des aspects mutagènes) et la santé des espèces**. Le Grenelle offre une opportunité pour évaluer ces pollutions et ces aspects mutagènes).

Jean-Luc SALADIN fait une présentation (qui est mise en ligne sur le site Web du Grenelle) sur « **l'effet cocktail** ».

Edouard PHILIPPE, **Jean-Pierre HULOT** et **Odile MOSER** (mission d'appui) expliquent que des « dire d'experts » sont aussi prévus dans le cadre de l'atelier « Préserver le cadre de vie et la biodiversité » du Grenelle de l'Estuaire.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie, ainsi que des géologues de l'université du Havre et des écotoxicologues, ont fait des présentations (qui sont en ligne sur le site du Grenelle) ou doivent intervenir d'ici fin mai dans le cadre du sous-groupe « biodiversité » piloté par le professeur **Jean-Claude DAUVIN**.

8. LE CALENDRIER DU GRENELLE EST-IL REALISTE ?

Myriam GIRARDIN, de l'association Eco-choix, estime que les questions relatives aux enjeux de santé ne trouveront pas toutes des réponses dans le temps du Grenelle de l'Estuaire et se demande si son calendrier est réaliste.

Edouard PHILIPPE et **Bertrand GIRARDIN** précisent que **le Grenelle de l'Estuaire peut être l'occasion de faire émerger des outils et peut déboucher sur de nouveaux « rendez-vous »**. L'objet du Grenelle de l'Estuaire n'est pas, dans le temps imparti, de résoudre tous les problèmes.

IV. LA SYNTHÈSE DE GILBERT SAULOT

Gilbert SAULOT relève huit enjeux à l'issue de cette première réunion. En résumé :

1. **Les points de vue sont très différents**, selon qu'ils sont défendus par des acteurs économiques, des scientifiques, des écologistes. L'intérêt du Grenelle tient au « vivre ensemble ».
2. Sommes nous, en effet, sur les **mêmes représentations** ? Nous devons éviter la dispersion et rester dans le « raisonnable ».
3. **L'objectivité** doit orienter les travaux, au-delà de l'idéologie.
4. **Savoir formuler une question, c'est déjà avoir une réponse.**
5. Au-delà des interventions scientifiques, les travaux doivent **intégrer les aspects sociétaux**. C'est aussi le « vivre ensemble ».
6. **Les débats devront rester accessibles**, pour un niveau de compréhension par tous.
7. L'échange est un **facteur d'enrichissement**.
8. L'atelier doit permettre **d'aller vers des solutions, même les plus simples**.

V. RELEVÉ DE CONCLUSIONS

L'atelier « Santé – Environnement » travaillera sur trois types d'enjeux :

- **comportementaux**, liés au contexte socio-économique, aux habitudes, aux modes de vie, aux comportements vis-à-vis de la maladie et des soins, à l'héritage culturel, ...
- **environnementaux** liés au contexte industriel, à l'offre de soins et aux outils à mettre en place, à l'aménagement urbain, au contexte agricole, ...
- **d'anticipation** des risques, de proposition d'outils de surveillance, de gestion des risques, de mécanismes d'alerte et d'urgence, de politique de prévention, ...

- **Pierre-Jean BAUDOARD** souligne que ces trois thèmes permettent de **décliner le PNSE**.
- **Jacky MAILLARD** et **Jean-luc SALADIN** proposent une approche par **type de pollutions**, en prenant en compte les risques cumulatifs et les temps d'impact sur la santé.
- **Véronique DELMAS** et **Jean-Pierre HULOT** indiquent que ateliers et les sous-groupes du Grenelle auront des **thèmes transversaux** (en particulier l'anticipation et la prévention) : des passerelles seront nécessaires.
- **Benoit BIED CHARRETON**, maire-adjoint du Havre, rappelle que **l'anticipation est un point clé, à traiter à part**.

Bertrand GIRARDIN demande à chacun de s'inscrire et indique qu'il publiera dans les semaines à venir les dates des réunions des sous-groupes de travail. L'information sera mise en ligne sur le **site Internet** du Grenelle.

Jean-Pierre HULOT appelle ceux qui se sentent une « fibre d'animateurs » à faire des propositions en ce sens. ▲